

## Séquestration du patron du Grand Cercle : c'était encore une carabistouille !

28-04-2009

C'est Richard Mallié qui avait mis la carabistouille à l'honneur, entre autre par l'affaire du vrai-faux sondage du JDD, puis en plagiant le site travail-dimanche.com.

Il faut croire qu'il a fait des émules, puisque certains employés du Grand Cercle avaient déclaré - information qui a été reprise par l'AFP, mais corrigée depuis - avoir pris pendant 8 heures leur patron en otage. Déjà, l'information selon laquelle ces salariés ouvraient l'entreprise "sans l'accord de la direction" avait fait un peu tousser...

Mais boum, deux jours après, certains salariés lachaient le morceau, et Le Parisien révélait que M. Vautrin n'a été ni séquestré, ni retenu. Dans la série des carabistouilles, après les vrais-faux sondages, les vraies-fausses séquestrations...

Le Parisien, 28/04/09

Après avoir marché main dans la main pendant un an, les salariés du Grand Cercle et leur patron, Erik Vautrin, affichent leur différend. Dimanche, une quarantaine d'employés se sont opposés à sa volonté de laisser baissé le rideau de la librairie du centre commercial Art-de-Vivre, à Eragny-sur-Oise. Comme le dimanche 19 avril, ils sont venus travailler gratuitement pour défendre leur magasin condamné à fermer ses portes le dimanche par une décision de justice. Tous s'entendent pour le dire : « Il n'y a eu ni séquestration, ni retenue... » « Je ne voulais pas qu'ils ouvrent le magasin comme le dimanche précédent. Je les ai menacés de couper le courant, ils ont fait en sorte que je n'accède pas au compteur électrique et m'ont fait comprendre qu'il n'était pas opportun que je m'y oppose. La police est venue constater les faits... » raconte Erik Vautrin qui a quand même pu « aller et venir » dans son entreprise Suite de l'article

VO News, 26/04/09

Eragny : le patron du Grand Cercle retenu par des salariés qui veulent travailler le dimanche(26/04/2009 21:16)

Selon l'AFP, une quarantaine de salariés ont décidé de retenir ce dimanche dans son bureau le directeur du Grand Cercle qui ne souhaitait pas les laisser ouvrir illégalement le magasin comme ces employés l'avaient fait la semaine dernière. La librairie indépendante a été condamnée le 15 avril à fermer le dimanche.

La séquestration a duré huit heures, selon l'Agence France Presse à qui les salariés ont expliqué que « 23% du chiffre d'affaires de la librairie est réalisé le dimanche donc si nous ne faisons rien, il peut y avoir un plan social »

Le directeur du Grand Cercle n'envisage pas de déposer plainte contre cette "action sans violence", a-t-il déclaré.

Toujours selon l'AFP, le syndicat FO a entamé une action judiciaire contre l'ouverture dominicale de la librairie.

Interrogé sur la question du travail le dimanche, Brice Hortefeux ministre du Travail a déclaré à Europe 1 qu' une nouvelle proposition de loi sur le travail le dimanche « sera déposée dans les toutes prochaines semaines » et « débattue en juillet » par le parlement.